



Syndicat des Eaux  
Barousse Comminges  
Save

## COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE SYNDICAL

Date : **3 décembre 2016**

Rédacteur : Corinne SOULE

Diffusion : Membres du Comité Syndical

Ordre du jour :

- Décision modificative n° 1 Budget Eau
- Décision modificative n° 1 Budget Eau Affermage
- Décision modificative n° 1 Budget Assainissement
- Appel à projets eau potable Agence de l'Eau Adour Garonne : signature des marchés
- Autorisation d'engager, de liquider, de mandater en 2017 le quart des crédits d'investissement de 2016
- Rapport et Débat d'orientation budgétaire
- Propositions tarifs 2017 - eau, assainissement collectif, assainissement autonome, actes administratifs
- Rapports annuels prix et qualité de l'eau
- Point sur les services
- Compte rendu d'exploitation de la SEM Pyrénées Services Publics
- Compte rendu d'exploitation de la SPL Eaux Barousse Comminges Save
- Compte rendu Syndicat Mixte de la Maison des Sources et des Chalets Saint Nérée

Approbation du compte rendu du comité syndical du 12 mars 2016.

Le Président débute la séance en rappelant que la SPL-EBCS a été la première créée en France pour l'eau et qu'elle se décompose en trois mots : Société (modernisation de gestion), Publique (gestion publique de l'eau) et Locale (au service des communes et des collectivités).

Il fait état également qu'il y a quatre ans le Syndicat a lancé le schéma directeur d'eau potable grâce au travail du personnel. C'est une feuille de route pour planifier les futurs investissements. Une enveloppe de 6 millions d'euros de travaux a été présentée pour être subventionnée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne grâce à ce schéma directeur. Il signale également le lancement en 2017 du schéma directeur d'assainissement pour environ 1,5 millions d'euros afin de mieux connaître notre réseau et de programmer les investissements en matière d'assainissement collectif

Le Président indique qu'à partir de 2020, la loi Notre impliquera la transformation du Syndicat des Eaux en Syndicat Mixte avec des délégués issus des conseils communautaires.

Il souligne qu'en 2017, le Syndicat engagera 10 millions d'euros de travaux afin de moderniser et renouveler les ouvrages (réhabilitation réseaux et stations d'épuration, etc...).

L'Agence de l'Eau subventionne notamment 50 % de nos travaux de renouvellement de réseaux d'eau à la suite de l'appel à projets qu'elle a initié.

Il termine en précisant que le Syndicat des Eaux est solidaire depuis 12 ans avec une représentation égale entre les petites et les grandes communes.

**1) Décision modificative n° 1 Budget Eau (Jean Yves DUCLOS)**

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

**2) Décision modificative n° 1 Budget Eau Affermage (Jean Yves DUCLOS)**

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

**3) Décision modificative n° 1 Budget Assainissement (Jean Yves DUCLOS)**

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

**4) Appel à projets eau potable Agence de l'Eau Adour Garonne : signature des marchés (Jean Yves DUCLOS)**

1 - Remplacement Ø 200 Fonte - Charlas - Escanecrabe

Estimation des travaux : 2 250 000.00 euros HT  
Montant du marché : 1 441 607.50 euros HT  
Entreprise retenue : STAT

2 - Remplacement Ø 150 Fonte - Simorre - Distribution d'Encortade

Estimation des travaux : 432 900.00 euros HT  
Montant du marché : 357 150.50 euros HT  
Entreprise retenue : LAURIERE / COUSIN-PRADERE / SNAA ACCHINI

3 - Renouvellement Ø 200 et Ø 150 Fonte - Tronçon Nizan - Mondilhan Tranche 1

Estimation des travaux : 1 170 000.00 euros HT  
Montant du marché : 769 396.00 euros HT  
Entreprise retenue : STAT

4 - Remplacement Ø 200 Fonte - Montamat - Les Jumeaux Le Payre

Estimation des travaux : 536 400.00 euros HT  
Montant du marché : 369 988.00 euros HT  
Entreprise retenue : LAURIERE / COUSIN-PRADERE / SNAA ACCHINI

5 - Renouvellement Ø 100 Fonte - Puylausic - Ronceveaux

Estimation des travaux : 153 000.00 euros HT  
Montant du marché : 109 502.00 euros HT  
Entreprise retenue : LAURIERE / COUSIN-PRADERE / SNAA ACCHINI

6 - Renouvellement Ø 60 Fonte - Monblanc - Quartier « Las Boubées »

Estimation des travaux : 139 500.00 euros HT  
Montant du marché : 119 947.00 euros HT  
Entreprise retenue : LAURIERE / COUSIN-PRADERE / SNAA ACCHINI

7 - Remplacement Ø 60 - Samatan - Route de Monblanc

Estimation des travaux : 104 400.00 euros HT  
Montant du marché : 96 646.00 euros HT  
Entreprise retenue : SADE

8 - Renouvellement Ø 100 Fonte - Lombez - Route d'Espaon

Estimation des travaux : 290 000.00 euros HT  
Montant du marché : 199 281.50 euros HT  
Entreprise retenue : LAURIERE / COUSIN-PRADERE / SNAA ACCHINI

9 - Remplacement Ø 80 Fonte - Nénigan - Monbardon

Estimation des travaux : 486 000.00 euros HT  
Montant du marché : 287 672.00 euros HT  
Entreprise retenue : CASSAGNE

Deux autres marchés ont déjà été attribués :

1 - Remplacement Ø 150 Fonte - Montbernard / L'Isle en Dodon - 2ème tranche

Estimation des travaux : 550 000.00 euros HT  
Montant du marché : 425 105.00 euros HT  
Entreprise retenue : LAURIERE / COUSIN-PRADERE

2 - Remplacement Ø 60 Fonte - Samatan « Bourdicot »

Estimation des travaux : 90 000.00 euros HT  
Montant du marché : 72 522.00 euros HT  
Entreprise retenue : SNAA ACCHINI

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

**5) Alimentation en eau potable - Demande d'inscription de subvention sur le programme 2017 auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne (Sandrine BOISARD)**

Cette inscription auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne concerne la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux de renouvellement du réseau eau potable sur les communes de Nénigan/Puymaurin et Montesquieu Guittaut/L'Isle en Dodon pour un montant total de 390 900 euros HT et la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de renouvellement et renforcement du réseau sur les communes de Mancieux/Martres ainsi que la création d'un forage à Bordes pour un montant total de 686 000 euros HT.

Le montant global des travaux s'élève à 1 076 900 euros HT.

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

**6) Assainissement - Demande d'inscription de subvention sur le programme 2017 auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne (Sandrine BOISARD)**

Cette inscription auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne concerne la réalisation du schéma directeur d'assainissement pour un montant total de 1 534 000 euros HT.

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

**7) Autorisation d'engager, de liquider, de mandater en 2017 le quart des crédits d'investissement de 2016 (Jean Yves DUCLOS)**

Budget eau principal : 104 429 euros  
Budget assainissement : 188 782 euros  
Budget affermage : 457 245 euros

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

**8) Rapport et Débat d'orientation budgétaire (Jean Yves DUCLOS)**

**I - Situation financière du Syndicat**

**① Une situation financière saine**

Depuis 2005, le Syndicat dégage un autofinancement net positif lui permettant de moderniser ses réseaux et de maîtriser sa politique tarifaire.

- Autofinancement net 2004 = - 1,54 million d'euros
- Autofinancement net 2015 = 0,60 million d'euros

Cette situation financière équilibrée provient notamment d'une gestion de la dette et de la trésorerie optimisée et d'une maîtrise des frais de fonctionnement.

Le réaménagement de la dette a été réalisé avec « d'excellents taux fixes » comme l'a relevée la Chambre Régionale des Comptes.

Le Syndicat n'a pas d'emprunts toxiques dans son en-cours de dette, ce qui constitue une sécurité importante pour les années à venir.

Quant à la SEM Pyrénées Services Publics qui exploite le réseau d'eau en Haute-Garonne et en Hautes-Pyrénées, et la Société Publique Locale qui gère la partie Gers ainsi que l'assainissement sur tout le territoire, elles dégagent chaque année des résultats bénéficiaires.

## ② Un tarif de l'eau inférieur à la moyenne nationale

Le tarif de l'eau du Syndicat qui n'a pas augmenté depuis 2005 se situe en dessous de la moyenne nationale. Cet excellent résultat est dégagé malgré notre réseau atypique. En effet, nous disposons de 4 500 km de réseaux d'eau pour seulement 48 000 abonnés donc il y a en moyenne seulement 1 abonné tous les 100 mètres contre 1 tous les 30 mètres en France, ce qui rend notre réseau difficilement exploitable.

## II - ORIENTATIONS 2017

7 principales orientations pour 2017 :

### 1) Des investissements sans précédent en 2017

Depuis 10 ans, le Syndicat a fortement accéléré sa politique d'investissement afin de moderniser ses réseaux et afin d'apporter un service de qualité à ses usagers. En 2017, avec l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (3 millions d'euros de subventions obtenues) et des Conseils Départementaux, nous engagerons 10 millions d'euros de travaux TTC afin de renouveler et de moderniser nos ouvrages. C'est un investissement sans précédent qui répond aux conclusions du schéma directeur d'eau potable récemment adopté.

Principaux travaux envisagés en 2017 :

#### - Eau :

- Opérations de renforcement de réseaux réalisées par les agents du Syndicat sur les trois départements
- Programme de renouvellement pluriannuel des conduites d'eau sur les trois départements
- Le renouvellement des réseaux d'eau du Tronçon Charlas - Escanecrabe, du Tronçon Gensac - Blajan, du Tronçon Nénigan - Puymaurin, de Lombez, Puylausic, Samatan, Monblanc, Montamat, Simorre, Les Tourelles, Saint Gaudens, Saint Martory, Montréjeau, Saint Pé Delbosc, Martres Tolosane, Larroque et L'Isle en Dodon
- La réalisation de travaux nécessaires à la mise en place des périmètres de protection autour des captages à Aveux et Ferrère
- La création d'un réservoir supplémentaire de 2 500 m<sup>3</sup> au Cuing dans le but de sécuriser l'alimentation du Gers dans le cadre du schéma directeur
- La recherche d'une nouvelle ressource à Bordes de Rivière

#### - Assainissement :

- L'extension de réseaux collectifs sur l'ensemble du territoire Syndical ainsi que des postes de relevage
- Les renouvellements et extensions de réseaux à Martres Tolosane, Saint Martory, Aurignac et Gimont
- La réhabilitation des stations d'épuration de Frégouville, Polastron et Monferran Savès

### 2) Un tarif de l'eau qui évoluera pour la première fois depuis 2005

Afin de veiller au financement équilibré de ces investissements 2017 sans précédent, il convient à la fois de mobiliser des subventions conséquentes auprès de nos partenaires et de faire évoluer notre tarif de l'eau.

L'Agence de l'Eau subventionne notamment 50 % de nos travaux de renouvellement de réseaux d'eau à la suite de l'appel à projets qu'elle a initié.

Pour compléter le financement de ces investissements, il est proposé une évolution du tarif de l'eau pour l'année 2017 d'environ 12 euros par foyer pour 100 m<sup>3</sup> consommés.

Ensuite, grâce à notre gestion optimisée, il est proposé de fixer la tarification future de la façon suivante :

2018 : évolution du tarif de l'eau et de l'assainissement limitée à l'inflation.

2019 : évolution du tarif de l'eau et de l'assainissement limitée à l'inflation.

Notre tarif après évolution restera toujours inférieur à la moyenne nationale.

### **3) Une facturation unique pour l'eau et l'assainissement collectif**

Afin de poursuivre notre gestion optimisée et de réduire nos charges d'exploitation, il convient de mettre en place dès le 1er janvier 2017 cette facturation unique. Ainsi, les abonnés raccordés au réseau collectif d'assainissement ne recevront plus chaque année 4 factures mais seulement 2. Au total, 22 000 factures ne seront donc plus émises et envoyées.

Cela apportera aux usagers concernés une meilleure lisibilité et une possibilité de mensualisation accompagnera ce nouveau dispositif.

### **4) Un rendement de réseau optimisé**

Le rendement de notre réseau s'est fortement amélioré puisqu'il était de 58 % en 2004 alors qu'aujourd'hui il est égal à 66,5 %.

Ce niveau est convenable pour un réseau atypique situé principalement en milieu rural.

Ainsi, un million de m<sup>3</sup> d'eau chaque année a été économisé par rapport à 2004 ce qui équivaut à la consommation annuelle des abonnés d'une commune de 15 000 habitants.

Cela répond aux questions de développement durable et permet de dégager des économies au niveau des consommations énergétiques.

### **5) Des périmètres de protections finalisés**

Validation des périmètres de protection autour des captages d'eau afin de protéger nos ressources. Nous terminerons les opérations en 2017. L'objectif est d'obtenir la déclaration d'utilité publique de tous les captages et de permettre la réalisation des travaux prescrits par les arrêtés.

Cela concernera principalement Villeneuve de Rivière, Ponlat Taillebourg et Saint Martory.

### **6) Des compteurs modernisés**

En poursuivant le programme de renouvellement des compteurs domestiques, nous veillons à répondre à la réglementation et nous profitons pour mettre en place la radio relève. Cela permettra notamment d'avoir un meilleur suivi de nos abonnés.

Cela concernera en 2017 les communes de Boussens et Samatan.

### **7) Un schéma directeur d'assainissement lancé**

Afin de mieux connaître notre réseau et de programmer les investissements en matière d'assainissement collectif, nous lançons le schéma directeur. Ce projet sera soutenu financièrement par nos partenaires.

A la question relative au paiement des factures par internet, il est répondu qu'une réflexion a été réalisée sur le coût et la mise en place. Le coût est important avec un nombre d'usagers concernés limité. Il a été décidé de ne pas la mettre en place en 2017 mais sera réétudiée dans les années à venir.

**9) Propositions tarifs 2017 - eau, assainissement collectif, assainissement autonome, actes administratifs  
(Jean Yves DUCLOS)**

Le Président propose de faire évoluer le tarif 2017 de l'eau en moyenne de 12 euros pour 100 m<sup>3</sup> consommés et celui de l'assainissement de 6 euros pour 100 m<sup>3</sup>. En 2018 et en 2019, les tarifs n'évolueront que de l'inflation.

Les tarifs de l'assainissement autonome et des actes administratifs restent inchangés.

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

**10) Rapports annuels prix et qualité de l'eau (Marielle LAFFITTE)**

A la question sur la possibilité de réaliser une enquête de satisfaction auprès des usagers, il est répondu que tous les courriers des abonnés qui demandent des explications ou portent réclamation sont tracés mais il y a très peu de demandes.

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

**11) Point sur les services**

Travaux eau / incendie 31 et 65 (Vincent ANDRIEUX) : voir dossier joint à la convocation.

Travaux eau / incendie 32 (Robert DEMANGE) : voir dossier joint à la convocation.

Travaux assainissement 31, 32 et 65 (Mélanie CABANEL) : voir dossier joint à la convocation.

SPANC (Bertran VIGNAUD) : voir dossier joint à la convocation.

Personnel (Sylvaine MICHEL MARTINEZ) : voir dossier joint à la convocation.

Service Juridique (Marie Hélène LONGEAUX)

**12) Compte rendu d'exploitation de la SEM Pyrénées Services Publics (Jean Yves DUCLOS)**

Voir dossier joint à la convocation.

**13) Compte rendu d'exploitation et de la SPL Eaux Barousse Comminges Save (Jean Yves DUCLOS)**

Voir dossier joint à la convocation.

**14) Compte rendu Syndicat Mixte de la Maison des Sources et des Chalets St Nérée  
(Sandrine BOISARD)**

Voir dossier joint à la convocation.

**15) Conclusion (Philippe DUPOUY)**

Votre présence montre l'intérêt que vous avez pour ce Syndicat. L'année 2017 se caractérisera pas des investissements sans précédent, ce qui permettra de moderniser encore plus notre Syndicat.

Notre force, c'est le Syndicat uni derrière Jean Yves DUCLOS et la Directrice des Services Sandrine BOISARD avec du personnel compétent.

La séance est levée.